



Bruguieres, le 14 février 2024

Philippe PLANTADE

Maire de Bruguieres

Vice-Président de Toulouse Métropole

Président du Syndicat du Bassin Hers Girou



Madame Colette SOLOMIAC

Maire de Cépet

1 rue de l'Eglise

31620 CEPET

Nos réf. PP/LF/2024-012-05

Dossier suivi par : M. Loïc FERRIEU

05 62 22 99 37 – loic.ferrieu@mairie-bruguieres.fr

OBJET : Retrait de la candidature de Bruguieres pour accueillir la seconde Aire de Grand Passage métropolitaine

Madame le Maire,

Il y a quelques semaines, sur la sollicitation des services métropolitains, la commune de Bruguieres a fait acte de candidature pour accueillir la seconde Aire de Grand Passage métropolitaine prescrite par le SDAHGV. Cette annonce a créé de fortes oppositions.

Nous avons fléché un second terrain mais celui-ci soulève autant de critiques. Nous avons en outre appris en fin de semaine dernière que sa situation pourrait faire peser un risque juridique sur le futur PLUi-H métropolitain.

Par ailleurs, l'opposition de certaines personnes s'est muée ces derniers jours en haine à l'égard de nos institutions, de Toulouse Métropole et des élus. Des menaces à mon encontre, en particulier contre mon domicile, ont été proférées. C'est inacceptable.

Devant cette situation de plus en plus inextricable, et en plein accord avec Madame Karine TRAVAIL-MICHELET, Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge de l'Habitat, nous prenons la décision de retirer la candidature de la commune de Bruguieres pour accueillir la seconde Aire de Grand Passage métropolitaine.

Je tenais à vous en informer directement.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,
Philippe PLANTADE